



COMMUNIQUE DE PRESSE

DISPOSITIFS DE SECURISATION ET DE CIRCULATION MIS EN PLACE A L'OCCASION DE LA CEREMONIE NATIONALE DU MERCREDI 14 JUILLET 2021

Paris, le 12 juillet 2021

Afin de garantir le bon déroulement de la cérémonie nationale du mercredi 14 juillet 2021, la préfecture de Police met en place un important dispositif de sécurisation afin d'assurer la protection des participants, le bon déroulement de la cérémonie et anticiper tout risque de trouble à l'ordre public.

- **Un périmètre de protection sera instauré par arrêté du préfet de Police le mercredi 14 juillet entre 6 heures 30 et 14 heures :**

La zone concernée comprend les secteurs Champs-Élysées, Concorde et Assemblée Nationale, au sein desquels l'accès et la circulation des personnes seront réglementés avec obligation de se soumettre à l'inspection visuelle des bagages et à leur fouille ainsi qu'à des palpations de sécurité, et à la visite des véhicules.

- Au sein de ce périmètre, des stations de métro seront inaccessibles :

Pour des raisons de sécurité, des fermetures de stations ou d'accès aux réseaux RATP et SNCF interviendront dans les stations et gares situées à proximité du site : les stations *Tuileries, Concorde, Champs-Élysées Clémenceau, Franklin D.Roosevelt, Georges V et Charles de Gaulle Etoile* seront fermées au public.

- Seront également interdits dans ce périmètre :

- La circulation des véhicules à moteur ;
- L'accès des animaux dangereux, en particulier des chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie;
- L'introduction, la détention, le transport et la consommation de boissons alcooliques ;
- Le port, le transport et l'utilisation des artifices de divertissement, des articles pyrotechniques, des armes à feu, y compris factices, et des munitions, ainsi que de tous objets susceptibles de constituer une arme ou pouvant servir de projectile présentant un danger pour la sécurité des personnes et des biens, en particulier les bouteilles en verre.

- Par ailleurs, l'exploitation des terrasses ouvertes sur les Champs Élysées devra, le 14 juillet à compter de 08 heures et jusqu'à 14 heures, être interrompue.

- **Compte tenu de la situation épidémique, plusieurs mesures sanitaires seront obligatoires pour les spectateurs du défilé, qu'ils assistent aux festivités en tribune ou le long de l'avenue des Champs-Élysées.**

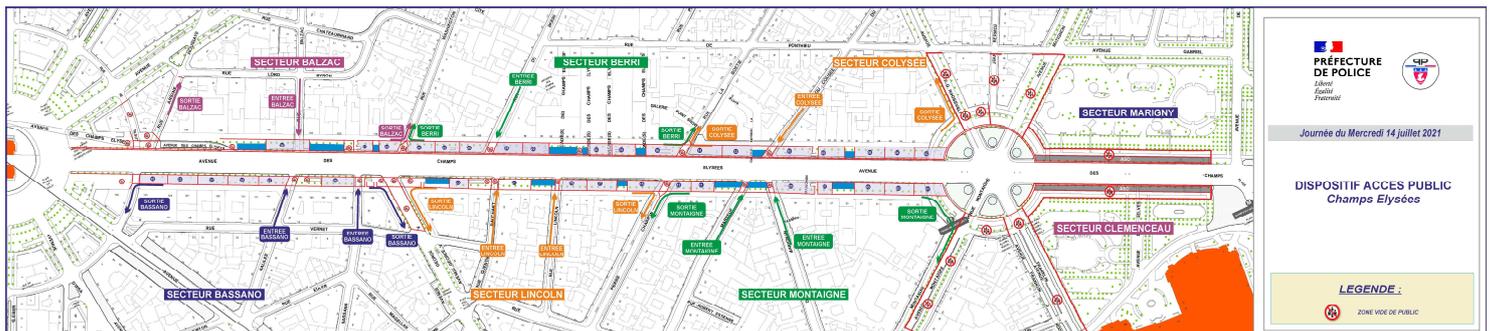
- Le port du masque sera obligatoire pour tous ;

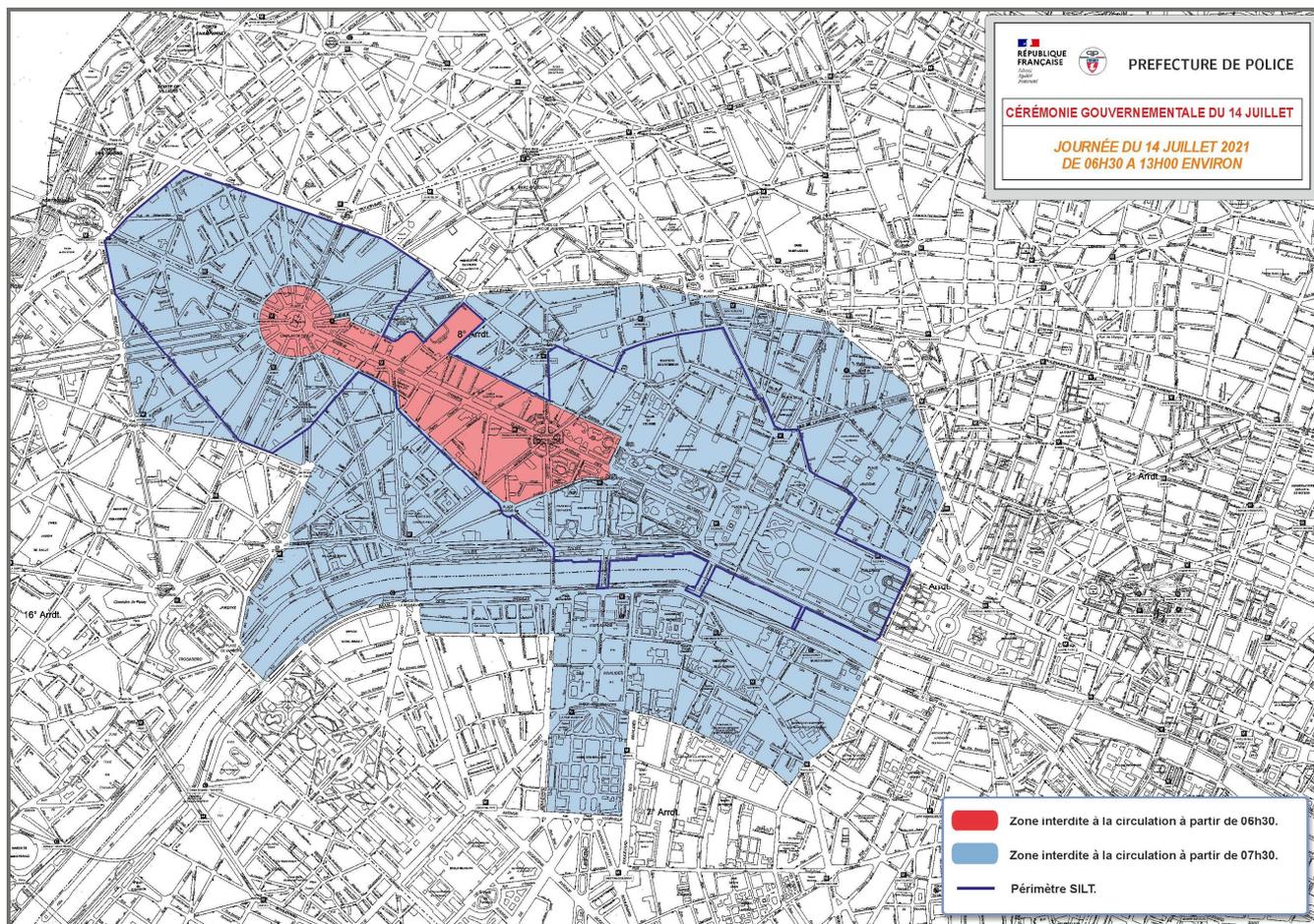
- Une jauge sera appliquée pour réguler l'accès des personnes le long de l'avenue des Champs-Élysées. Il est recommandé aux spectateurs de se présenter sur place à l'avance pour maximiser leur chance d'entrer dans le périmètre du défilé ;

- Chaque personne devra être munie de l'une des trois preuves constituant le « pass sanitaire» pour entrer dans le périmètre du défilé :

- Un schéma de vaccination complet :
 - 2 semaines après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
 - 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
 - 2 semaines après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de la Covid (1 seule injection)
- La preuve d'un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 48h ;
- Un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois.

Toute personne ne respectant pas ces mesures sanitaires sera interdite d'accès au périmètre





La préfecture de Police conseille aux automobilistes de contourner très largement l'ensemble des zones concernées et d'emprunter les itinéraires suivants :

- au Nord, l'avenue des Ternes (17^e), et les boulevards de Courcelles (8^e), des Batignolles (8^e-17^e) et Clichy (9^e-18^e) ;
- à l'Est, la l'axe des boulevards Saint-Michel, Sébastopol et Strasbourg ;
- au Sud, les grands boulevards (Montparnasse, Port Royal, Hôpital) ;
- à l'Ouest, les boulevards des maréchaux ou le périphérique.

Contact presse
Préfecture de Police

Tél : 01 53 71 28 73

Mail : ppcom@interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris